

BULLETIN D'INSCRIPTION

**2015
2016**
FORMATIONS

**"Comprendre et gérer un
plan de Biosécurité en
élevage avicole "**



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AUDE

Chambre d'agriculture de l'Aude

ZA de Sautès à Trèbes

11878 CARCASSONNE Cedex 9

Pour obtenir plus d'informations sur les formations
contacter le service Entreprises au 04.68.11.79.28

Ou par mail :

formation@aude.chambagri.fr ou

sur notre site www.aude.chambagri.fr

Les conditions générales relatives à nos formations sont disponibles sur simple
demande.



NOS ENGAGEMENTS DE SERVICE:

- L'écoute, proche pour mieux vous comprendre
- La réactivité, pour garder une longueur d'avance
- L'efficacité, des prestations pertinentes au bon moment
- L'expertise, une large palette de compétences
- La clarté des informations, pour une relation en toute confiance
- L'éthique, des valeurs pour le respect de vos intérêts



FORMATIONS

PÔLE ELEVAGE

**2015
2016**



**" Comprendre et gérer un
plan de Biosécurité en
élevage avicole"**

Respect du décret du 8 Février 2016 relatif
à la prévention contre l'Influenza aviaire

**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AUDE



PROGRAMME : JOURNÉE 1 (OBLIGATOIRE)

- La grippe aviaire et ses enjeux
- Lien entre la maîtrise sanitaire en élevage et la maladie
- Les soutiens financiers existants
- Les bonnes pratiques en élevage. Réalisation d'un autodiagnostic de l'existant sur :
 - Le plan de circulation dans l'exploitation et les unités de production,
 - Le plan de gestion des flux et des sous-produits animaux,
 - Le registre du personnel,
 - La traçabilité des interventions,
 - Le protocole de nettoyage et de désinfection,
 - Le plan de lutte contre les nuisibles et de protection contre l'avifaune sauvage,
 - Le plan de traçabilité des épandages...

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

JOURNÉE 2 (OPTIONNEL) : MISE EN PLACE D'UN PLAN DE BIOSÉCURITÉ

proposée ultérieurement

Intervenant : Aurélia Ponsich (vétérinaire GDS11)

Durée : 1 journée (2^{de} journée optionnelle)

Date et lieu :

Mardi 28 Juin, salle Lastours

à la Chambre d'Agriculture

Responsable de stage et contact :

Elodie KLEIN

elodie.klein@aude.chambagri.fr

04 68 11 79 89 ou 06 83 69 87 42

OBJECTIFS

- Comprendre les risques liés à la propagation du virus Influenza aviaire
- Repérer les adaptations nécessaires à une mise aux normes de son exploitation de volailles
- Respecter le décret du 8 Février 2016 relatif à la prévention contre l'Influenza aviaire

Public visé



Éleveurs de palmipèdes
Éleveurs de volailles
Éleveurs de gibier
Éleveurs de ratites
Futurs éleveurs
Salariés agricoles

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

Tarif 2015 / 2016 :

Pour les stagiaires agriculteurs ou assimilés, la formation est subventionnée par le FEADER et co-financement européen.

Une caution de 40€ vous sera demandé pour réserver votre place.

Le contrat de formation vous sera adressé avec la convocation.



Important : Nous vous informons que dorénavant pour les stagiaires non cotisants aux fonds VIVEA et FAFSEA, le coût de la formation est de 180 €/jour.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation

" Mettre en place et gérer un plan de Biosécurité en élevage avicole "

A renvoyer à :
Chambre d'agriculture de l'Aude
Pôle ELEVAGE
ZA de Sautés à trèbes
11878 CARCASSONNE Cedex 9

Avant le Lundi 20 Juin 2016

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

CP : Commune :

.....

@.....

Qualité :

- Salarié
- Main d'oeuvre familiale
- Chef d'exploitation